



# COMMUNE DE RENNAZ

## CONSEIL GENERAL

### EXTRAIT

du procès-verbal 09 de la législature 2016-2021  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 21 juin 2018

**Présidence :** Monsieur Florian Dutoit  
39 conseillères et conseillers présents avec le Président  
M. Christophe Roumier est parti en cours de séance pour urgence professionnelle.

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 20/2016-2021 relatif à la réhabilitation de collecteurs EU/EC – 5 tronçons au lieu-dit « Pré-de-la-Croix » - selon rapport TV ;
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude et le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée par 37 oui, 0 non et 1 abstention.**

### DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à passer commande des travaux de réhabilitation de collecteurs EU/EC – 5 tronçons au lieu-dit « Pré-de-la-Croix » ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit de CHF 72'526.—TTC par la trésorerie courante ;
- d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant en une fois, par prélèvement sur le compte « Fonds de réserves » no 9280.6 - épuration.

Ainsi délibéré en séance du 21 juin 2018.

Le Président  
Florian Dutoit

Au nom du Conseil général



La Secrétaire  
Valérie Teissl